

LA LETTRE SEMESTRIELLE

DES FONDS ARDIAN GROWTH

FCPI D'ARDIAN FRANCE
DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 30 JUIN 2020



ARDIAN



CONTEXTE ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

L'année 2020 est indéniablement sans précédent pour l'économie et les entreprises. Celles-ci ont été impactées par le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, par les tensions commerciales et politiques entre les États-Unis et la Chine ou encore par les tensions sociales en France. À présent, l'épidémie mondiale de la Covid-19 vient ajouter incertitude et tensions économiques à la liste déjà chargée des difficultés auxquelles les dirigeants de petites ou grandes entreprises doivent faire face.

Pourtant, si l'environnement actuel reste complexe, le soutien à l'économie s'organise. Avec un plan de relance de 100 milliards d'euros sur deux ans, le gouvernement français souhaite à la fois créer les conditions d'un rebond économique et continuer de préserver l'emploi. En parallèle, l'Union européenne soutient les pays et les secteurs les plus touchés par la Covid-19 à travers la signature d'un accord visant à déployer un plan de relance de 750 milliards d'euros, principalement composé de prêts aux états et de subventions.

S'il s'agit bien évidemment de parer au plus urgent, l'enjeu est plus large et durable. Le financement de l'économie française doit également permettre de produire davantage en France via différentes subventions et d'augmenter les aides à l'investissement dans les secteurs d'avenir comme la transition écologique ou le numérique. À cela s'ajoute un volet cohésion pour garantir la solidarité entre les générations et entre les territoires.

Dans ce contexte, l'équipe Ardian Growth apporte son soutien aux entrepreneurs pour les aider à poursuivre leur développement. L'équipe a ainsi réalisé plusieurs opérations depuis début 2020, avec trois nouveaux investissements et deux cessions. Ce dynamisme traduit la résilience de l'approche privilégiée par l'équipe, grâce à une stratégie d'investissement tournée vers les entreprises en croissance rentable.

En s'appuyant sur ces fondamentaux, Ardian Growth continue d'accompagner les entreprises en portefeuille dans une stratégie de développement active via la croissance organique ou la croissance externe. L'objectif est de voir émerger des leaders européens ou mondiaux dans leur domaine d'activité respectif.

ARDIAN GROWTH

NOTRE MÉTIER : SOUTENIR LES ENTREPRENEURS FRANCAIS

Depuis plus de 20 ans, nous accompagnons les entrepreneurs dans leur développement. Nous nous positionnons comme un partenaire stratégique et mettons à leur disposition, au-delà d'un financement, notre expertise et notre proximité. Nous nous tenons à leurs côtés pour accélérer leur expansion.

Notre métier est de donner aux entrepreneurs français les moyens de leurs ambitions. Ce sont eux qui sont créateurs d'innovation, de savoir-faire, d'emplois. Ce sont eux qui alimentent l'économie française. Et ce sont également eux qui ont besoin d'investir, de recruter, de croître à l'international et d'accélérer leur développement avec l'appui de partenaires.

C'est pourquoi l'équipe apporte son soutien à des sociétés positionnées sur des secteurs offrant un fort potentiel de croissance, bénéficiant d'une visibilité importante sur leur marché domestique

et avec une ambition à l'international. Le but d'Ardian Growth est de trouver et d'accompagner les PME innovantes qui sont les fondements d'une économie française dynamique.

Le financement n'est qu'un des paramètres de cet accompagnement. Chaque PME est une aventure humaine, avec des entrepreneurs, des équipes. Le capital humain est le premier actif d'une société, le plus important. C'est pourquoi l'investissement ne peut se faire au détriment de ces critères : nous sommes donc autant attentifs à la dimension humaine qui forge la culture des entreprises que nous accompagnons qu'à leurs fondamentaux financiers. Nous sommes favorables aux stratégies de création de valeur économique qui permettent la création d'emplois, le partage des fruits de la croissance ainsi que l'équilibre de la gouvernance et le respect des aspects environnementaux.

EXEMPLES DE PARTICIPATIONS CÉDÉES :

Adverline, Anuman, Arismore, Ausy, Axialog, Batiweb, Bilendi, Business Interactif, Cartesis, Catalliances, CLIP Industrie, Consort, Coronis, Digiplug, Esker, Ever Team, Evolis, Fia-net.com, Finsécur, FitnessBoutique, Free, Goto Software, Harvest, Jit Solaire, IGE+XAO, Indom, Ismap KDP, KRDS, Lascom, Leguide.com, Linedata, Lusif, Mandrakesoft, Meninvest, Metaware, Modelabs, Netbooster, Place des Leads, Plebicom, Prosodie, Public Idées, Quaternove, Qwamplify, Scort, SeLogger.com, SQLI, Streamezzo, Sysload, Systar, Tagsys, Ticketsurf International, U.like.net, Ventech II, Winwise, Zenprise.

PARTICIPATIONS AU 30 JUIN 2020

LES FONDS ARDIAN GROWTH ONT ACCOMPAGNÉ LE DÉVELOPPEMENT DE PLUS D'UNE CENTAINE DE PME INNOVANTES DEPUIS 1998 ET COMPTENT AUJOURD'HUI UNE VINGTAINÉ DE PARTICIPATIONS ACTIVES.

1000mercis[®]
Interactive Advertising & Marketing

Santédiscount
la bonne santé à prix discount

lastminute.comgroup

RIVALIS

UPTOO

brainsonic

Planisware
Get innovation to market

**B.P.
BRICO
PRIVE**

SWORD
UPGRADE YOUR BUSINESS

**MK
D**
automotive solutions

WD
RETAIL THINKING

saaswedo

TABMO
L'ART DE RESTAURER SCIENTIFIQUEMENT VOTRE DÉPLACEMENT

envea

Neotys

S&H
LES SYSTÈMES ET DES HOMMES

ikoula
Trading Services

eloquant[✓]
Solutions Relation Client

PC SOFT

FILOBLU
SHOPPING EXPERIENCE

4X4
euro 4x4 parts

Alsatis

ivalua

CLEVER AGE

Abvent

Sociabble

LES FAITS MARQUANTS

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

EURO 4X4

ACTIVITÉ : Distribution omnicanale de pièces détachées de véhicules tout-terrain à destination des particuliers et professionnels de la réparation automobile

DATE D'INVESTISSEMENT : Avril 2020

FONDS CONCERNÉ : AEC 2017, AEC 2018 et AEC 2019



Créée par Georges Graciet à Sainte-Marie-de-Gosse dans les Landes, le Groupe Euro4x4parts est spécialisé dans l'importation et la distribution de pièces automobiles de rechange, d'équipements et accessoires pour véhicules tout-terrain.

Dans le cadre de la prise de participation d'Ardian, le Groupe Euro4x4parts annonce l'acquisition de la société Japocat, positionnée sur l'importation et la distribution de pièces détachées pour véhicules asiatiques exclusivement en particulier tout-terrain.

L'entrée d'Ardian au capital d'Euro4x4parts donne au groupe de nouvelles perspectives de croissance organique et externe. Cette acquisition va permettre à Euro4x4parts de donner naissance à un acteur de référence sur le marché des pièces de rechange pour véhicules tout-terrain.

Euro4x4parts cible une double clientèle – particuliers et professionnels – via une distribution omnicanale reposant sur de la vente en ligne et des comptoirs physiques en France et à l'étranger, avec des emplacements stratégiques. De son côté, Japocat est positionné exclusivement sur le B2B et distribue ses produits à un réseau de plus de 2 000 professionnels de l'après-vente automobile en France, en Suisse, en Belgique et dans les DOM-TOM.

Le rapprochement du Groupe Euro4x4parts et de Japocat est créateur de valeur avec d'importantes complémentarités et synergies, à la fois en matière de gammes de produits, de cibles de clientèle et de présence géographique. Ces synergies devront permettre aux deux groupes de se renforcer sur les différents marchés où ils sont implantés. La stratégie de développement passera notamment par un renforcement de leur présence physique sur les marchés espagnol et d'Europe du Nord. L'acquisition va également permettre aux deux entreprises de renforcer leurs modes de distribution, notamment à travers le lancement d'un nouveau site web.

Le Groupe Euro4x4parts qui emploie environ 80 salariés répartis à travers 8 entités dont 6 situées hors de France métropolitaine, avait précédemment procédé à une opération de croissance externe avec l'acquisition de la société ADL, spécialisée dans la vente de pièces détachées pour tous types de véhicules. Initialement positionnée comme un pure player Internet, le Groupe Euro4x4parts s'est lancé dans une stratégie de « click and mortar » avec l'ouverture de comptoirs, en France et à l'étranger.

www.euro4x4parts.com

LES FAITS MARQUANTS

RÉINVESTISSEMENT

IWD



ACTIVITÉ : Éditeur de logiciel pour le merchandising

DATE D'INVESTISSEMENT : Février 2020

FONDS CONCERNÉS : AEC 2018

IWD, fondé par Gabriel Becker et Nicolas Martin, est un éditeur de logiciel qui accompagne les marques dans leur stratégie retail et merchandising (« ensemble des méthodes et des techniques de présentation et de mise en valeur des produits dans les lieux de vente »), principalement pour le secteur du luxe (mode, parfums et cosmétiques). Grâce à ses logiciels et ses services complémentaires, la société propose une gestion simplifiée des gammes de produits et base de données, la création de planogrammes - représentations visuelles de l'implantation d'un rayon ou gondole dans un point de vente -, la gestion des points de vente ou bien encore la formation des équipes marketing/merchandising.

IWD s'est d'abord développé sur le marché national avant d'entamer dès 2007 une stratégie d'expansion internationale via l'ouverture d'un bureau à New York, en accompagnement de ses clients existants. En 2017, la société accélère son expansion et ouvre de nouveaux bureaux à Los Angeles et Singapour pour acquérir une dimension globale et se rapprocher de ses clients internationaux. Gabriel Becker, co-fondateur, prend alors la direction du bureau de Singapour avec pour ambition de développer les activités d'IWD sur le marché Asie-Pacifique. Baptiste Martin prend la direction des deux bureaux américains.

Aujourd'hui, IWD est un des principaux éditeurs de logiciel de merchandising qui collabore avec plus de trois cents marques de renom comme L'Oréal, LVMH, Chanel, Nespresso ou encore Shiseido. IWD emploie 90 salariés.

www.iwd.io

ELOQUANT



ACTIVITÉ : Éditeur de logiciels spécialisé en gestion de la relation client

DATE D'INVESTISSEMENT : Mars 2020

FONDS CONCERNÉS : AEC 2018 et AEC 2019

Créé à Grenoble, Eloquant est un éditeur de logiciels, spécialisé en gestion de la relation client sur l'ensemble des canaux de communication (téléphone, email, chat, réseaux sociaux). La société propose une solution tout-en-un qui s'articule autour de trois piliers :

- Dialogue : logiciel de traitement et de suivi de tous les contacts clients entrants et sortants ;
- Écoute : logiciel d'enquêtes multicanal qui permet de recueillir et d'analyser les avis des clients ;
- Sémantique : logiciel d'analyse automatisée qui exploite les commentaires clients et révèle les signaux forts et faibles.

Reconnu comme acteur de référence sur son secteur, Eloquant compte principalement dans son portefeuille client des ETI et des grands groupes ayant une activité BtoB ou BtoC.

L'opération vise à soutenir la dynamique commerciale de la société et poursuivre une stratégie de croissance externe active en France et à l'international, comme le précise Laurent Duc, CEO d'Eloquant : « Afin d'accélérer notre développement et conforter notre position, nous avons entamé un nouveau cycle de croissance fondée sur notre capacité d'innovation et la réalisation de croissances externes ciblées. Pour cela, par son expertise de marché et sa réelle capacité d'accompagnement, Ardian nous est apparu comme le partenaire idéal. »

www.eloquant.com

FOCUS ENTREPRISE

IVALUA

Fonds concernés : AEC 2012, AEC 2013, AEC 2014, AEC 2015 et AEC 2016



DAVID KHUAT-DUY

Fondateur et CEO
d'Ivalua (à droite)
accompagné de
Laurent FOATA
(à gauche),
Responsable
d'Ardian Growth

Éditeur de logiciel de gestion des achats en mode SaaS

Créé en 2000 par David Khuat-Duy, Ivalua est un éditeur de logiciel français de gestion des achats à destination des grands groupes mondiaux et des ETI qui leur permet de rationaliser le processus achat et ainsi contribuer à l'amélioration de la performance financière du groupe. En 2011, Ardian Growth investit 3m€ pour une position de minoritaire afin d'accompagner un projet d'hypercroissance. En 2016, avec un chiffre d'affaires de 30 M\$ et une croissance de 50 % par an, Ivalua intéresse les fonds américains. C'est KKR qui entre au capital, pour 70 M\$, avec également une position minoritaire.

La croissance d'Ivalua est telle que la question de l'entrée d'un fond, notamment spécialisé dans les introductions en Bourse, se pose dès 2019. Tiger Investment Capital et Ardian Growth investissent alors 60 M\$ dans la société, qui est valorisée 1 Md\$. Avec des particularités presque uniques : des fondateurs toujours majoritaires, un modèle profitable et un potentiel de croissance encore important.

David Khuat-Duy, Fondateur et CEO d'Ivalua :

« Laurent et Geoffroy, membres de l'équipe Ardian Growth, siègent à notre conseil d'administration et ils nous ont guidés à travers les différentes étapes de notre croissance et les difficultés que nous avons rencontrées. Ils ont également utilisé leur réseau pour faire entrer Pierre Demonsant de Planisware, un fournisseur mondial de solutions logicielles pour la gestion de portefeuilles de projets, en tant que non-exécutif. Il a une grande expérience et nous a vraiment soutenus tout au long du processus. Laurent nous a aussi beaucoup aidés à relever certains défis du côté humain de notre projet ; il a une forte intuition qui a fait une grande différence à certains moments. Il faut comprendre les forces et les faiblesses de l'équipe managériale et savoir quand ajouter de nouvelles compétences. »

Laurent Foata, Responsable d'Ardian Growth :

« Ivalua est la nouvelle licorne française. Nous l'accompagnons depuis son projet de conquête du marché américain en 2011. Je remercie les fondateurs pour leur confiance et félicite leurs équipes pour ce parcours exceptionnel à l'international tout en conservant un contrôle majoritaire du capital. C'est avec grande fierté que nous participons à cette opération pour décupler leur croissance et renforcer leur positionnement parmi les leaders mondiaux sur le marché du Spend Management. »

INFORMATIONS FINANCIÈRES DES FONDS

PERFORMANCES DES FONDS AU 30 JUIN 2020

Fonds	Date de constitution	Nominal parts	(A) Distributions (Total déjà distribué)	(B) Valeur liquidative parts prioritaires ^{(1) (2)}	(A) + (B) Distributions + VL	Performance depuis l'origine ^{(3) (4)}	Avantage fiscal ⁽⁵⁾	Performance semestrielle ^{(3) (4) (7)}
AXA Placement Innovation VIII	déc. 08	10 €	11,90 €	1,37 €	13,27 €	32,7 %	25 %	-48,3 %
AXA Placement Innovation IX	déc. 09	10 €	11,62 €	1,97 €	13,59 €	35,9 %	25 %	-46,2 %
AXA Placement Innovation 10	déc. 10	10 €	10,38 €	1,17 €	11,55 €	15,5 %	25 %	-38,7 %
AXA Placement Innovation 11	juin 11	10 €	9,25 €	2,18 €	11,43 €	14,3 %	22%/35 %	-24,0 %
AXA Entrepreneurs & Croissance 12	mai 12	10 €	7,64 €	13,91 €	21,55 €	115,5 %	18%/35 %	-4,7 %
AXA Entrepreneurs & Croissance 2013	mai 13	10 €	2,23 €	16,53 €	18,76 €	87,6 %	18%/40 %	1,1 %
AXA Entrepreneurs & Croissance 2014	mai 14	10 €	3,25 €	20,35 €	23,60 €	136,0 %	18%/40 %	-0,8 %
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2015	mai 15	10 €	0,00 €	23,04 €	23,04 €	130,4 %	18%/40 %	-0,4 %
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2016	mai 16	10 €	0,00 €	12,06 €	12,06 €	20,6 %	18%/40 %	-0,8 %
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2017	nov. 17	10 €	0,00 €	9,13 € ⁽⁶⁾	9,13 €	-8,7 %	18 %	-1,2 %
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2018	déc. 18	10 €	0,00 €	9,47 € ⁽⁶⁾	9,47 €	-5,3 %	18 %	-1,7 %
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2019	déc. 19	10 €	0,00 €	9,83 € ⁽⁶⁾	9,83 €	-1,7 %	18 %	-1,7 %

(1) VL audité par le Commissaire aux Comptes.

(2) Cette valorisation pourra fluctuer dans le temps et ne préjuge pas du prix de cession des participations.

(3) Performances hors droits d'entrée et avantage fiscal.

(4) Les performances passées ne préjuge pas des performances futures.

(5) Pour un porteur ayant bénéficié pleinement de l'avantage fiscal applicable à sa souscription.

NOTA BENE : selon votre situation personnelle, vous n'avez pas nécessairement bénéficié de cet avantage.

(6) Fonds en période d'investissement, la valeur liquidative n'est donc pas encore significative.

(7) Performance calculée en retraitant la VL du semestre des distributions réalisées sur la période, comparée à la VL du semestre précédent.

PERFORMANCES DES FONDS LIQUIDÉS

Fonds	Date de liquidation	Nominal parts / Unité	Distribution par part / par unité d'investissement	Performance ^{(1) (2)} depuis l'origine (hors avantage fiscal)	Performance depuis l'origine (avec avantage fiscal) ^{(1) (3) (4)}
AXA Placement Innovation	juin 07	15,24 €	20,62 €	35,3 %	80,3 %
AXA Placement Innovation II	juin 10	11 433,68 €	9 763,37 €	-14,6 %	13,9 %
AXA Placement Innovation III	déc. 11	2 286,00 €	2 339,30 €	2,3 %	36,4 %
AXA Placement Innovation IV	déc. 12	10,00 €	6,55 €	-34,5 %	-12,7 %
AXA Placement Innovation V	déc. 16	10,00 €	7,63 €	-23,7 %	1,7 %
AXA Placement Innovation VI	janv. 18	10,00 €	13,21 €	32,1 %	76,1 %
AXA Placement Innovation VII	janv. 19	10,00 €	14,05 €	40,5 %	87,3 %
AXA Placement Croissance	fév. 20	10,00 €	11,23 €	12,3 %	87,2 %
AXA Placement Croissance II	fév. 20	10,00 €	6,93 €	-30,7 %	15,5 %

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

(2) Performances hors droits d'entrée et avantage fiscal.

(3) Pour un porteur ayant bénéficié pleinement de l'avantage fiscal applicable à sa souscription et hors droits d'entrée.

(4) Les performances présentées ont été préparées à des fins informatives, et n'ont pas de valeur contractuelle. Ces simulations de performance sont calculées avec l'hypothèse que l'investisseur a profité pleinement des avantages fiscaux applicables à ces fonds.

NOTA BENE : selon votre situation personnelle, vous n'avez pas nécessairement bénéficié de ces réductions.

COMPOSITION DE L'ACTIF AU 30 JUIN 2020

Fonds	Entreprises	OPCVM de trésorerie classifiés dans les OPCVM monétaires sans risque selon la typologie du marché
AXA Placement Innovation VIII (2008)	100 %	0 %
AXA Placement Innovation IX (2009)	100 %	0 %
AXA Placement innovation 10 (2010)	93 %	7 %
AXA Placement innovation 11 (2011)	41 %	59%
AXA Entrepreneurs & Croissance 12 (2012)	96 %	4 %
AXA Entrepreneurs & Croissance 2013 (2013)	86 %	14 %
AXA Entrepreneurs & Croissance 2014 (2014)	87 %	13 %
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2015 (2015)	67 %	33 %
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2016 (2016)	86 %	14 %
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2017 (2017)	64 %	36 %
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2018 (2018)	38 %	62 %
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2019 (2019)	7 %	93 %

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES DES FONDS

NOTE À L'ATTENTION DES SOUSCRIPTEURS DES FONDS

AXA Placement Innovation VIII et AXA Placement Innovation IX

La fin de période de liquidation d'AXA Placement Innovation VIII et AXA Placement Innovation IX était prévue durant le premier semestre 2020, soit après la durée de vie réglementaire de ces fonds, et après la cession des dernières participations qu'ils détenaient. Cependant, en raison du contexte actuel relatif à la Covid-19, la cession de la dernière ligne en portefeuille a été reportée, sans qu'il soit possible à ce jour de communiquer un horizon précis de sortie. Pour rappel, la Société de Gestion ne prélève plus aucun frais de gestion sur ces deux fonds depuis le 31 décembre 2019.

Les investisseurs de ces fonds seront informés dans les meilleurs délais des distributions à venir lorsque la cession aura pu être réalisée.

Les deux fonds sont par ailleurs entrés en liquidation au 13 janvier 2020.

AXA Placement Innovation 11

Le contexte actuel relatif à la Covid-19 a entraîné un report des cessions des dernières lignes en portefeuille du fonds, sans qu'il soit possible à ce jour de communiquer un horizon précis de sortie.

Les dernières cessions interviendront après sa durée de vie réglementaire. La Société de Gestion ne prélève plus aucun frais de gestion sur ce fonds depuis le 31 mars 2020.

Une distribution est programmée pour la fin d'année 2020. Les investisseurs de ce fonds seront informés dans les meilleurs délais des prochaines distributions à venir.

Le fonds est par ailleurs entré en liquidation au 8 juillet 2020.

AXA Placement Innovation 10

Le contexte actuel relatif à la Covid-19 a entraîné un report de la cession de la dernière ligne en portefeuille du fonds, sans qu'il soit possible à ce jour de communiquer un horizon précis de sortie. La dernière cession risque d'intervenir après la fin de sa durée de vie réglementaire. Si c'était le cas, la Société de Gestion ne prélèverait plus aucun frais de gestion sur ce fonds à compter de cette date.

Les investisseurs de ce fonds seront informés dans les meilleurs délais des prochaines distributions à venir.

Le fonds est par ailleurs entré en liquidation au 8 juillet 2020.

INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions légales, ce tableau présente la « VL retraitée » (ie la valeur liquidative des parts des fonds y compris les éventuelles distributions) ainsi que le « montant des frais », à savoir le cumul des frais depuis la constitution du fonds rapporté à une part.

En Euros

Millésime de fonds ou de souscription à des titres de capital ou donnant accès au capital de société	Année de création	Grandeur observée	Valeur liquidative retraitée (VL retraitée) d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en euros ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)											
			30/06/20	30/06/19	30/06/18	30/06/17	30/06/16	30/06/15	30/06/14	30/06/13	30/06/12	30/06/11	30/06/10	
AXA Placement Innovation VIII	2008	VL retraitée ⁽²⁾	13,27	13,53	12,74	12,30	11,57	11,35	11,53	10,88	10,66	10,35	10,27	
		Montant des frais ⁽¹⁾	3,43	3,39	3,27	3,07	2,81	2,55	2,22	1,79	1,39	0,99	0,59	
AXA Placement Innovation IX	2009	VL retraitée ⁽²⁾	13,59	14,08	12,89	12,79	12,00	11,94	12,27	11,35	10,07	10,11		
		Montant des frais ⁽¹⁾	3,33	3,27	3,12	2,89	2,62	2,23	1,80	1,31	0,92	0,56		
AXA Placement Innovation 10	2010	VL retraitée ⁽²⁾	11,55	11,92	11,44	11,46	10,54	10,07	10,09	9,74	9,70	9,87		
		Montant des frais ⁽¹⁾	2,52	2,45	2,31	2,13	1,90	1,58	1,24	0,87	0,52	0,17		
AXA Placement Innovation 11	2011	VL retraitée ⁽²⁾	11,43	11,74	11,81	12,60	11,33	10,29	10,09	9,46	9,80			
		Montant des frais ⁽¹⁾	2,40	2,30	2,05	2,05	1,67	1,32	0,97	0,60	0,25			
AXA Entrepreneurs & Croissance 12	2012	VL retraitée ⁽²⁾	21,55	21,84	15,14	15,33	10,97	10,17	10,06	9,70				
		Montant des frais ⁽¹⁾	2,84	2,49	2,13	1,77	1,37	1,02	0,67	0,30				
AXA Entrepreneurs & Croissance 2013	2013	VL retraitée ⁽²⁾	18,76	18,34	13,28	13,36	10,06	9,70	9,73					
		Montant des frais ⁽¹⁾	2,47	2,11	1,76	1,40	1,02	0,66	0,31					
AXA Entrepreneurs & Croissance 2014	2014	VL retraitée ⁽²⁾	23,60	22,74	14,09	13,73	10,00	9,85						
		Montant des frais ⁽¹⁾	2,13	1,77	1,41	1,06	0,69	0,33						
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2015	2015	VL retraitée ⁽²⁾	23,04	21,43	13,51	13,27	9,69							
		Montant des frais ⁽¹⁾	1,81	1,46	1,07	0,69	0,34							
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2016	2016	VL retraitée ⁽²⁾	12,06	11,92	10,42	10,55								
		Montant des frais ⁽¹⁾	1,31	0,95	0,57	0,20								
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2017	2017	VL retraitée ⁽²⁾	9,13	9,41	9,78									
		Montant des frais ⁽¹⁾	0,56	0,28	0,17									
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2018	2018	VL retraitée ⁽²⁾	9,47	9,82										
		Montant des frais ⁽¹⁾	0,38	0,17										
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2019	2019	VL retraitée ⁽²⁾	9,83											
		Montant des frais ⁽¹⁾	0,12											

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des frais, figurant dans ce tableau résultent d'un calcul effectué selon les normes réglementaires prévues à l'article 8 de l'arrêté du 2 novembre 2010 pris pour l'application du décret n° 2010-1311 du 2 novembre 2010 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés à l'article 885-0 V bis du code général des impôts.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur des investissements peut diminuer ou augmenter.

⁽¹⁾ Montant des frais =
$$\frac{\text{Total des frais et commission de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée)}}{\text{RATIO montant du capital initial de l'ensemble des parts / valeur de la souscription initiale d'une part depuis la souscription}}$$

⁽²⁾ Valeur liquidative retraitée = valeur liquidative d'une part + montant total des distributions de la part

Fonds	Rachats*	Nombre d'exercices clôturés	Stade de maturité du fonds
AXA Placement Innovation VIII	Bloqués jusqu'à la clôture de la liquidation du Fonds**	11	Phase de liquidation
AXA Placement Innovation IX	Bloqués jusqu'à la clôture de la liquidation du Fonds**	10	Phase de liquidation
AXA Placement Innovation 10	Bloqués jusqu'à la clôture de la liquidation du Fonds**	10	Phase de liquidation***
AXA Placement Innovation 11	Bloqués jusqu'à la clôture de la liquidation du Fonds**	9	Phase de liquidation***
AXA Entrepreneurs & Croissance 12	Bloqués jusqu'au 31/05/2021**	8	Phase de désinvestissement (pré-liquidation)
AXA Entrepreneurs & Croissance 2013	Bloqués jusqu'au 31/05/2022**	7	Phase de désinvestissement (pré-liquidation)
AXA Entrepreneurs & Croissance 2014	Bloqués jusqu'au 31/05/2023**	6	Phase de désinvestissement (pré-liquidation)
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2015	Bloqués jusqu'au 31/05/2024**	5	Suivi des participations en portefeuille
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2016	Bloqués jusqu'au 31/05/2025**	4	Suivi des participations en portefeuille
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2017	Bloqués jusqu'au 31/12/2026**	2	En cours d'investissement
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2018	Bloqués jusqu'au 31/12/2027**	1	En cours d'investissement
ARDIAN Entrepreneurs & Croissance 2019	Bloqués jusqu'au 31/12/2029**	0	En cours d'investissement

(*) Les dates de blocage sont susceptibles de modification sur décision de la société de gestion conformément au règlement de chacun des Fonds.

(**) Sauf dans les cas suivants :

- L'invalidité du porteur ou de son époux(se) soumis à une imposition commune correspondant au classement dans la 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie prévues à l'article L. 341-4 du Code de la Sécurité Sociale ;
- le décès du porteur ou de son époux(se) soumis à une imposition commune ;
- le licenciement du porteur ou de son époux(se) soumis à une imposition commune.

(***) Fonds entré en phase de liquidation le 08/07/2020 suite à l'agrément de l'AMF.

PROROGATION DE LA DURÉE DE VIE DES FONDS

Les fonds cités ci-après, détenant en portefeuille des titres de sociétés qui ne sont pas encore matures, la société de gestion a décidé, conformément au règlement des fonds, de proroger leur durée de vie comme suit :

Fonds	Date d'échéance de la durée de vie après prorogation	Composition du portefeuille
AXA Placement Innovation VIII	31 décembre 2019	1 société cotée
AXA Placement Innovation IX	31 décembre 2019	2 sociétés cotées
AXA Placement Innovation 10	31 décembre 2020	2 sociétés cotées
AXA Placement Innovation 11	31 mai 2020	1 société non cotée, 1 société cotée
AXA Entrepreneurs & Croissance 12	31 mai 2021	4 sociétés non cotées, 2 sociétés cotées
AXA Entrepreneurs & Croissance 2013	31 mai 2021	8 sociétés non cotées, 2 sociétés cotées
AXA Entrepreneurs & Croissance 2014	31 mai 2021	9 sociétés non cotées, 1 société cotée

RAPPEL DES MODALITÉS DE PAIEMENT DES DEMANDES DE RACHATS DE PARTS

Les rachats de parts sont bloqués durant toute la durée de vie des fonds, y compris durant les périodes de pré-liquidation et liquidation. Le tableau figurant en page précédente présente les dates de blocage pour chacun des fonds. Cependant, à titre exceptionnel, les demandes de rachats intervenant avant l'expiration de ce délai seront acceptées si elles sont justifiées par les éléments suivants :

- l'invalidité du porteur ou de son époux(se) soumis à une imposition commune correspondant au classement dans la 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie prévues à l'article L. 341-4 du Code de la Sécurité Sociale ;
- le décès du porteur ou de son époux (se) soumis à une imposition commune ;
- le licenciement du porteur ou de son époux (se) soumis à une imposition commune uniquement pour les porteurs de parts FCPI.

DATES LIMITES DES DEMANDES DE RACHATS

Tout rachat est exécuté sur la base de la valeur liquidative trimestrielle calculée postérieurement à la demande de rachat. En raison de contraintes techniques et opérationnelles liées au calcul de cette valeur, à sa validation et à l'exécution du virement sur votre compte titres, les demandes de rachats doivent parvenir par fax ou courrier à votre teneur de compte titres (et non à Ardian France, société de gestion des fonds) au plus tard :

Actuellement, tous les FCPI gérés par Ardian France sont en période de blocage.

Par ailleurs, pour l'ensemble des FCPI gérés par Ardian France, nous rappelons qu'en cas de demande de rachat formulée avant la fin de période de blocage applicable au fonds, dans le cas de circonstances exceptionnelles telles qu'indiquées dans le règlement du fonds, cette valeur liquidative est diminuée d'une commission de rachat acquise au fonds, égale à 3 % net de toutes taxes.

Dates limites de réception des demandes	Valeur liquidative retenue pour le règlement
25 septembre 2020	30 septembre 2020
24 décembre 2020	31 décembre 2020
26 mars 2021	31 mars 2021
25 juin 2021	30 juin 2021

Délais de paiement des demandes de rachats :

Nous attirons votre attention sur le délai nécessaire entre la date de votre demande de rachat et le paiement effectif de celui-ci.

Le paiement correspondant à votre demande de rachat interviendra entre 20 et 50 jours à compter du dernier jour du trimestre au cours duquel vous aurez effectué votre demande.

L'EXPERTISE D'ARDIAN

AU SERVICE DE NOS CLIENTS ET DU CAPITAL QU'ILS NOUS CONFIENT.

Depuis 1998, Ardian Growth développe son expertise dans le financement d'entreprises à taille humaine et met son savoir-faire au service de l'accompagnement des sociétés à fort potentiel de croissance.

Animée par une équipe expérimentée, présente sur le marché depuis près de 20 ans et ayant réalisé plus de 100 investissements, Ardian Growth s'engage durablement aux côtés des entrepreneurs dans une démarche pragmatique et un dialogue constructif.

Ardian s'engage à offrir à ses clients le plus haut niveau de performance et de service dans tous les domaines. À cette fin, Ardian adopte une attitude responsable aussi bien dans ses décisions d'investissement que dans la gestion de ses activités. Sa charte de Responsabilité Sociétale manifeste sa volonté d'aller toujours plus loin dans cette voie.

Ardian est l'un des leaders mondiaux de l'investissement privé avec 100 milliards de dollars gérés et/ou conseillés en Europe, en Amérique et en Asie. La philosophie d'investissement d'Ardian repose sur trois piliers : excellence, loyauté et esprit d'entreprise.

Ardian bénéficie d'un réseau international de plus de 700 salariés réparti dans quinze bureaux en Europe (Francfort, Jersey, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, Paris et Zurich), en Amérique du Nord (New York, San Francisco), en Amérique du Sud (Santiago) et en Asie (Pékin, Singapour, Tokyo et Séoul).

Ardian regroupe sous une même lettre d'information l'actualité des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) qu'elle gère.

Cette lettre d'information est envoyée à l'ensemble des porteurs de parts, deux fois par an, sur la base des clôtures de compte au 30 juin et au 31 décembre. Cette lettre a été préparée uniquement pour l'information des souscripteurs des fonds de type FCPI gérés par ARDIAN France. Cette lettre est hautement confidentielle, et toute copie ou circulation de tout ou partie de cette lettre est strictement interdite sauf sur autorisation préalable écrite d'Ardian.

Cette lettre ne constitue pas un conseil en placement, une offre de vente, une sollicitation d'offre d'achat, ou

ne peut servir de base d'un contrat pour l'achat ou la vente de tout investissement. Cette lettre ne peut en aucun cas remplacer le règlement ou toute autre documentation juridique des fonds mentionnés dans cette lettre.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur des investissements peut diminuer ou augmenter. L'investissement dans des FCPI suppose une période de blocage du capital investi qui est propre à chaque fonds.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter votre interlocuteur financier habituel.

L'ÉQUIPE ARDIAN GROWTH



Dominique Senequier
Président



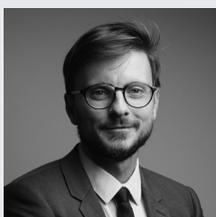
Philippe Poletti
CEO d'ARDIAN France
Membre du Comité Exécutif
Head of Buyout



Laurent Foata
Head of Ardian Growth
Managing Director
Paris



Alexis Saada
Managing Director
Paris



Romain Chiudini
Director
Paris



Geoffroy de La Grandière
Director
Paris



Frédéric Quéru
Director
Paris



Bertrand Schapiro
Director
Paris



Florian Dupont
Senior Investment Manager
Paris



Louise Gros
Investment Manager
Paris



Olivier Roy
Investment Manager
Paris



Romain Grellier
Business Intelligence Manager
Paris

www.ardian.com

Société de Gestion de Portefeuille titulaire de l'agrément AMF GP99039
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 269 447 Euros - SIREN 403 201 882 RCS PARIS
20 Place Vendôme - 75001 Paris - Tél. : 01 41 71 92 00

